

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

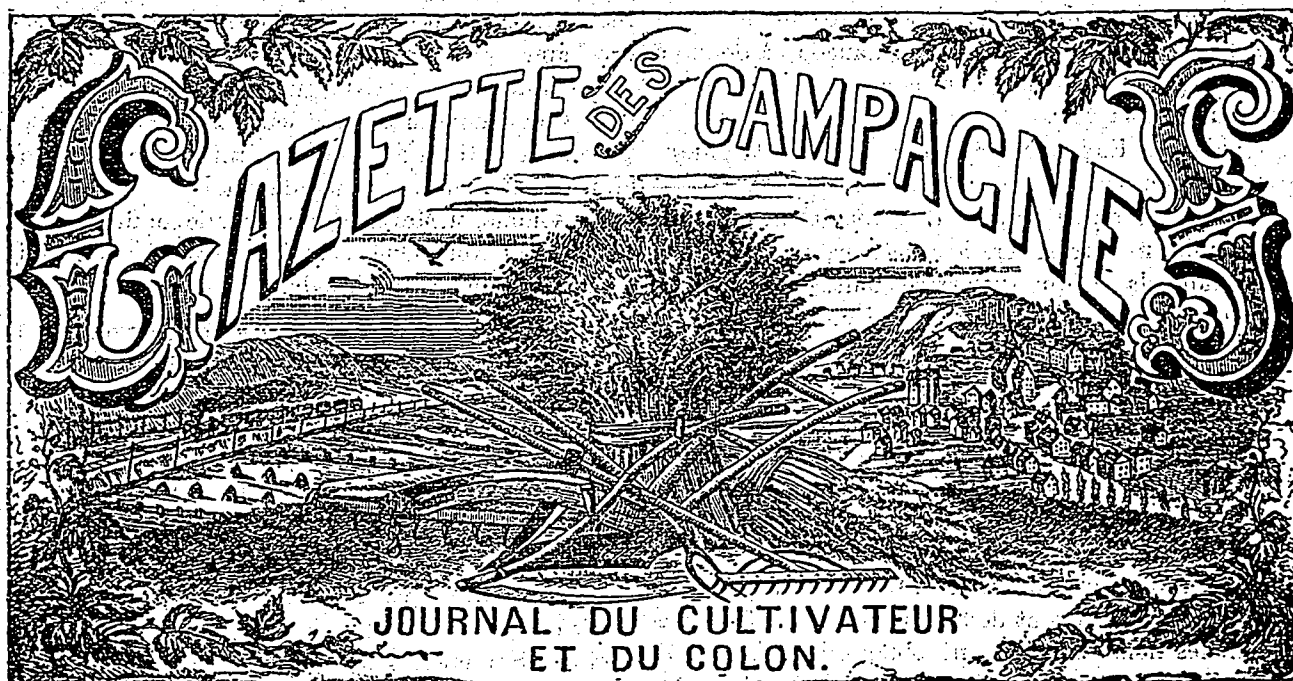
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : **FIRMIN H. PROULX** — Gérant : **HECTOR A. PROULX** Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Précieuse relique de la Bonne Sainte Anne à Sainte-Anne de Beaupré. — Brevet de capacité accordé aux élèves du Couvent de Ste-Anne de la Pocatière, par le Conseil de l'Instruction publique. — Le Nord-Ouest. — Les élections au Manitoba.

Cuisserie agricole : Le Syndicat des cultivateurs de la province de Québec.

Sujets divers : Encouragement pour l'ensilage des fourrages. — Fabrication du sucre de betterave. — Beurrerie et fromagerie. — Fabrication du beurre à l'automne et en hiver.

Choses et autres : Le tourteau de coton. — Compote de cerises. — Confitures de cerises. — Vin de gadelles noires, gadelles rouges, framboises ou cerises.

Recette : Moyen d'enlever la mousse des arbres fruitiers.

REVUE DE LA SEMAINE

La relique de la Bonne Sainte Anne, — grande solennité à Sainte-Anne de Beaupré — Voici le programme officiel suivi mardi dernier à l'occasion de la translation à Ste-Anne de Beaupré de la relique de Sainte Anne apportée de Rome par Mgr Marquis.

La relique fut descendue à Ste-Anne sans solennité, lundi soir, veille de la fête.

Le 26 juillet, avant la messe, le clergé s'est rendu à la résidence des Pères pour y prendre la relique et l'emporter à l'église.

La relique, portée par quatre prêtres, était précédée du clergé et suivie de Mgr Marquis le dépositaire.

Pendant que la procession défilait, le Cardinal, revêtu de la chape et de la mitre, et accompagné des évêques et autres prélats, se rendait par l'intérieur à la grande porte de l'église.

Dès que la relique fut arrivée, Mgr Marquis a passé à Son Eminence un écrit qu'il fit lire par son secrétaire. C'est une courte allocution où Mgr Marquis raconte brièvement ce qui s'est passé, et au cours de laquelle le secrétaire fit lecture de la lettre du Pape et des autres authenticités de la relique, à mesure que ces pièces étaient mentionnées.

Après la lecture de ces documents, Son Eminence exprima sa joie de posséder un tel trésor dans son diocèse et sa reconnaissance envers Léon XIII à qui l'on doit cette grande faveur.

Immédiatement après Mgr Marquis prit la relique et la remit officiellement entre les mains de Son Eminence.

Son Eminence bénit alors les pèlerins qui étaient

accourus au nombre d'au delà de 20,000 de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, à deux ou trois reprises, en l'élevant de manière que tout le monde put la voir.

Puis Son Eminence déposa de nouveau la relique sur le brancard.

Aussitôt l'on entonna le *Te Deum* et la procession se remit en marche vers le sanctuaire.

Quand la relique fut arrivée dans le chœur, elle fut déposée sur un riche trône qui lui a été préparé.

Après le chant du "Te Deum" le verset et l'oraison accoutumés, commença la messe pontificale.

Le sermon français fut prêché par Mgr Bégin, Archevêque de Cyrène, coadjuteur de Québec, et le sermon anglais par le R. P. McKenna, dominicain de New-York.

Couvent de Ste-Anne de la Pocatière.—A la dernière séance du Bureau de l'Instruction publique les élèves du couvent de Ste-Anne de la Pocatière dont les noms suivent ont obtenu leur brevet de capacité : diplômés modèles, Mlles Eliza Pelletier, Eva Francœur, Marie-Louise Desjardins, Amalberge Garon ;—diplômés élémentaires : Mlles Marie Jean, Lumina Caron et Anna Hudon.

Le Nord-Ouest. — L'Ouest Canadien, par sa fertilité admirable, ses progrès étonnants, le courant d'immigration qui s'y dirige, est un objet d'attention active pour le public. Ainsi s'empresse-t-on de questionner ceux qui sont en état de renseigner sur cette riche contrée. M. Duncan McEachran, inspecteur vétérinaire en chef pour le Dominion, qui vient de parcourir le Manitoba, une grande partie du district d'Alberta et des autres territoires, interrogé par un reporter, a fourni les renseignements suivants.

Au Manitoba les récoltes promettent beaucoup ; le blé sera probablement mûr plus tôt que d'habitude. Les ranches d'Alberta ont été fort éprouvés par les tempêtes du mois d'avril. La sécheresse a un peu sévi pendant la saison présente. Pourtant les bestiaux n'ont jamais eu meilleure apparence qu'en ce moment.

Il y a de six à huit millions de capital d'investis dans l'élevage à Alberta.

L'élevage des chevaux se poursuit d'une manière satisfaisante et M. McEachran a rencontré plusieurs acheteurs qui choisissaient dans les ranches 600 chevaux pour les expédier en Angleterre. C'est une exportation dont ils veulent faire l'essai. Ces commerçants conduiront ces chevaux à une ferme située à Bothwell, Ont. ; là, ils les dresseront et les prépa-

reront à leur expédition de Montréal, en septembre prochain.

Les immigrants arrivés au Nord-Ouest, cette année, sont d'une classe supérieure à celle des années précédentes. Ils ont plus de capital et formeront des citoyens utiles à leur nouvelle patrie.

En somme, M. McEachran a grande confiance dans l'avenir du Nord-Ouest, qu'il regarde à bon droit comme le grenier du Canada.

Les élections au Manitoba. — Le gouvernement Greenway est sorti victorieux des élections qui ont eu lieu au Manitoba, mais non sans avoir laissé plusieurs morts sur le champ de bataille. C'est ainsi qu'il a perdu les comtés de Belles-Plaines, Brandon, (ville), Denis, Emerson, Norfolk et Rockwood ; et deux de ces comtés avaient pour candidats, des membres même du cabinet, MM. Smart et McLean.

Pour avoir, somme toute, gagné du terrain, l'opposition n'en a pas moins subi des pertes douloureuses. Son chef, M. Roblin, a succombé dans la lutte.

Les dépêches de toute source reçues de Winnipeg attribuent le succès de M. Greenway au cri du fanatisme contre les écoles séparées.

La majorité du gouvernement sera de 10 à 12 voix.

Nos amis de là bas ont fait une lutte généreuse et qui portera certainement des fruits. Qu'ils ne désespèrent pas ; qu'ils s'appêtent pour le prochain combat et nous ne doutons pas que le succès couronnera leurs efforts.

L'Industrie laitière.—La production du beurre et du fromage fait des progrès considérables dans nos cantons de l'Est, dit le *Pionnier*. Chaque année le nombre des fabriques augmente et, pour peu que le mouvement se continue, notre région sera bientôt à la tête de l'industrie laitière. Car, il n'y a pas à le nier, les pâturages de nos collines et l'excellente eau de nos sources, offrent des avantages spéciaux pour l'élevage de la race bovine.

Il nous fait plaisir de constater que nos cultivateurs savent de plus en plus tirer parti des ressources que la nature a mises à leur disposition.

Dans plusieurs localités les troupeaux de vaches ont presque doublé cette année. Grâce à l'accès favorable que nous avons fini par obtenir sur les marchés d'Europe, nos fromages sont plus recherchés que jamais et la vente s'en effectue d'une manière prompte et rémunératrice.

Quant au beurre la production en est encore assez limitée, vu le nombre encore restreint de nos fabriques; mais la demande n'en est pas moins très active et les prix très satisfaisants.

L'un des patrons d'une beurrerie, établie dans notre district depuis ce printemps, nous disait l'autre jour que les dernières ventes avaient rapporté 20 centins la livre.

A ce prix, disait-il, les cultivateurs peuvent faire fortune avec des troupeaux de vaches bien soignées et bien entretenues.

Nous ne saurions trop insister sur la création de beurreries ou de fromageries partout où la chose est praticable. Les hommes influents de chaque localité feront acte de patriotisme en se dévouant en faveur de cette œuvre de progrès.

La fromagerie ou la beurrerie constitue d'abord une entreprise lucrative pour les associés et ensuite elle reflue puissamment sur l'amélioration générale de l'agriculture. C'est une école, c'est une source de bons conseils et d'émulation salubre.

Un cultivateur qui a conduit le lait de quatre vaches à une fromagerie, l'an dernier, fut surpris de la quantité fournie par son troupeau: c'était la première fois de sa vie qu'il s'était rendu un compte exact de la production d'un département quelconque de sa ferme. La fromagerie lui donna ainsi une leçon de calcul dont il profitera toute sa vie.

Rien de si utile, du reste, que d'amener les cultivateurs à travailler ensemble, à se rendre compte mutuellement de leur expérience, de leurs causes de succès et d'insuccès.

Multiplions ces établissements. Ce sont autant de foyers d'instruction agricole, et ceux qui consacreront leur temps et leur influence pour les fonder mériteront d'être considérés comme des bienfaiteurs publics.

CAUSERIE AGRICOLE

Le syndicat des cultivateurs de la province de Québec.

Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles accueilleront sans doute avec empressement et bonheur l'établissement du syndicat des cultivateurs, annoncé par la *Semaine religieuse* de Québec. Cette association est sous le contrôle de personnes réellement dévouées au progrès de l'agriculture et dont le but sera de consacrer le principe de sincère mutualité que les cultivateurs se doivent à eux-mêmes;

afin d'agir pour tous, c'est-à-dire dans l'intérêt commun des cultivateurs.

Cette nouvelle société qui a été placée sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau, ne saurait manquer de compter comme membres, dès son début, tous les officiers et directeurs de nos sociétés d'agriculture et d'horticulture, des cercles agricoles et société d'industrie laitière, avec l'espoir d'y compter plus tard tous les membres de ces différentes sociétés.

Par ce généreux concours, les cultivateurs et tous ceux qui sont intimement attachés aux industries agricoles, s'assureront par l'établissement de ce syndicat, une solide organisation qui sera le point d'appui de toutes les autres associations agricoles, de même qu'un secours puissant pour le maintien de nos industries agricoles actuellement en opération, ou dans le but d'en établir de nouvelles. Ce syndicat sera de plus un auxiliaire efficace pour assurer le développement de la colonisation qu'il ne saurait manquer de favoriser.

Par cet esprit de sincère mutualité de la part des directeurs et des membres de ce syndicat, on assurera, à n'en pas douter, l'état florissant de l'agriculture qui contribuerait si largement à favoriser le succès des industries étrangères même à l'agriculture, ainsi que le commerce.

Le syndicat des cultivateurs devant compte comme directeurs les hommes les plus distingués qui auront été choisis pour présider aux destinées de l'agriculture, ceux-ci mettront largement à contribution leurs connaissances agronomiques et d'économie rurale, afin d'indiquer aux cultivateurs le meilleur moyen de tirer avantageusement parti de leur culture, et d'assurer, par leur bonne qualité, la vente des produits de la ferme, sur les marchés du pays et des pays étrangers.

Nul doute que les directeurs qui présideront au bon fonctionnement de ce syndicat, possédant l'entière confiance des membres de cette association, feront preuve d'un grand dévouement aux intérêts généraux de la classe agricole, en échange de la contribution des membres qui auront à cœur d'en favoriser le maintien en s'en faisant les zélés propagateurs.

Les amis de l'agriculture accueilleront favorablement l'établissement d'une semblable association composée d'officiers et de directeurs qui seront constamment à la recherche de nouveaux moyens et de nouvelles ressources pour encourager le cultivateur

et lui promettre des conquêtes, pour l'avenir, dans le vaste champ de l'exploitation agricole, partant de là assurer l'aisance et le bien-être dans les villes comme dans les campagnes.

Pour accomplir toutes ces choses, et afin d'associer le plus grand nombre possible de cultivateurs au but à la fois agricole, patriotique et social du Syndicat des cultivateurs de la province de Québec, ses directeurs ne demandent à chaque membre que \$2 comme contribution annuelle : contribution qui servira principalement à favoriser les intérêts de chaque membre en particulier, et comme conséquence jusqu'à un certain point ceux des cultivateurs en général.

Le but constant des directeurs de ce syndicat sera donc d'essayer à réaliser, par tous les moyens possibles, les espérances des amis du progrès agricole, et de mériter l'estime et la confiance dont cette association aura été honorée. Etre utiles à ses membres et au pays sera, à n'en pas douter, la seule ambition à laquelle aspireront les fondateurs du syndicat des cultivateurs de la province de Québec.

Voici ce que nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Québec, à l'occasion de l'établissement de ce Syndicat :

Syndicat des cultivateurs.

Lors de l'assemblée annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec, un comité chargé d'organiser une société provinciale, à l'instar de la société des agriculteurs de France, dont le but est de faire tous ses efforts pour promouvoir l'agriculture. Cette dernière société qui ne compte pas moins de 10,000 membres a contribué à créer l'*Union des agriculteurs de France*, au nombre 300,000 environ.

La société projetée sera organisée d'après la nouvelle loi des sociétés d'agriculture et d'industrie laitière, et sera connue sous la raison sociale du "Syndicat des Cultivateurs." Elle sera et restera tout-à-fait indépendante des gouvernements.

Son but est surtout d'aider à la création et au maintien des cercles agricoles et des sociétés analogues dans nos campagnes; d'obtenir dans l'intérêt de ses membres, des renseignements précis, de nature à rendre l'agriculture plus prospère, dans toutes ses branches; de faciliter l'achat et la vente des produits agricoles de choix, etc. Le syndicat se propose d'encourager la création, dans les environs de Québec,

d'une ferme de démonstration ayant pour but de prouver, à l'évidence, que l'agriculture bien faite paie.

Nous félicitons les membres du comité provisoire d'avoir eu l'excellente idée de songer à nous doter d'une organisation qui va centupler le bien que font les cercles agricoles. Nous espérons que le clergé, en particulier, n'hésitera pas à donner son plein concours à une œuvre aussi éminemment patriotique, lorsqu'il aura pris connaissance de la lettre suivante :

"Archevêché de Québec, 3 février, 1892.

"M. J.-A. COUTURE,

"*Secrétaire du Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec.*

"Monsieur,

"Je suis très content d'apprendre qu'il est question de former un "Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec," principalement pour aider à la création et surtout au maintien de cercles agricoles et de sociétés analogues dans nos campagnes. Il y a plusieurs années, j'ai eu connaissance de quelques sociétés de ce genre qui ont très bien commencé, mais j'ignore si elles existent encore.

"Le syndicat aura le bon effet d'en faire naître plusieurs, de leur donner plus de vie et d'établir entre elles une union qui les excitera à tâcher de s'aider les uns les autres.

"J'accepte avec plaisir et reconnaissance l'honneur que vous me faites de me choisir pour premier patron de cette œuvre.

"Permettez-moi, en cette qualité de patron, de vous citer quelques textes de l'Écriture Sainte :

"Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain; mais celui qui aime à ne rien faire, est très insensé."

"Celui qui passe son temps à boire du vin avec plaisir tombera dans l'ignominie." (Prov. XII, II.)

"La bénédiction du Seigneur fait les hommes riches et l'affliction ne se trouvera pas avec eux." (Prov. X 22.)

"Agréez, Monsieur, les vœux que je fais pour le succès de cette belle et importante entreprise qui, sans doute, comme toutes les bonnes choses, aura des obstacles et des difficultés, mais qui, avec du courage et de la patience, finira par réussir.

"(Signé) E. A. CARD. TASCHEREAU."

Les membres fondateurs du "Syndicat" auront à payer \$20 pendant 5 années consécutives; les membres à vie, \$5.00 pendant le même temps, et les membres actifs, \$2.00.

Les assemblées annuelles de ce Syndicat qui sera, dans un avenir prochain, le vrai Conseil d'Agriculture,

ture, auront lieu au commencement de chacune des sessions du Parlement de Québec, de manière à mettre les meilleurs cultivateurs de la province en contact avec leurs amis dans la Législature.

Encouragement pour l'ensilage des fourrages

L'hon. M. Beaubien, ministre de l'agriculture pour la province de Québec, a fait expédier aux sociétés d'agriculture une circulaire les informant que le Gouvernement met au crédit de chacune des paroisses où il n'y a pas de silo, une prime de \$15 payable à l'automne à la personne qui aura bâti un silo pouvant servir de modèle à l'avenir. Des juges pourront être nommés par les directeurs des sociétés d'agriculture pour examiner tous les silos bâtis durant la présente saison, et le prix ci-dessus, dans les cas où plusieurs silos seront construits dans la même paroisse, sera accordé à la personne qui aura obtenu le plus grand nombre de points dont le minimum sera comme suit : 5 points pour le mode de construction du silo ; 5 points pour les machines à couper les matières à ensiler et à remplir le silo ; 10 points pour la meilleure culture du fourrage à ensilage, et 10 points pour l'ensilage le mieux conservé.

Fabrication du sucre de betterave.

Malgré les encouragements considérables accordés pour implanter dans notre province l'exploitation de la betterave à sucre, le seul établissement de ce genre que nous possédions dans la province, a dû suspendre ses opérations. Cet état de choses n'est pas autant dû au défaut de matières premières (la betterave à sucre) qui aurait pu manquer, qu'aux frais excessifs de fabrication, tant pour le coût de la main-d'œuvre que pour l'outillage qui s'est élevé à des milliers de piastres.

On annonce que cette suspension ne sera que temporaire. Dans tous les cas, il ne faut pas s'étonner des échecs multiples que ce genre d'exploitation rencontre dans notre pays, quand on sait que dans des pays autrement favorisés pour ce genre d'exploitation que le nôtre, il a fallu un grand nombre d'années avant que cette exploitation devienne lucrative ; car avant qu'on eût songé à extraire le jus de la betterave pour la fabrication du sucre, cette plante était cultivée avec soin et en abondance pour le besoin des animaux.

Les cultivateurs ne doivent pas pour cela cesser

de cultiver cette plante qui peut, comme nourriture supplémentaire, contribuer à doubler la tenue du bétail, par cela même augmenter la production des fumiers. Il n'y a pas de récolte qui soit aussi certaine que celle de la betterave, quel qu'en soit l'espèce ; la betterave n'est pas autant sujette aux attaques des insectes, comme le sont nombre d'autres de plus la grêle et de très fortes pluies ne lui font aucun tort. Là où parfois le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, etc., ont été anéantis, la betterave répare ses feuilles avariées par les feuilles du centre qui les remplacent, et l'accroissement continue. La seule chose que la betterave ne peut supporter, c'est le retard et la négligence à la soigner et à la garantir des mauvaises graines qui l'amaigrissent.

Cette culture, personne ne saurait le contester, contribuerait à l'amélioration du sol en le nettoyant de mauvaises herbes favorisées qu'elles sont le plus souvent par des cultures de céréales trop souvent cultivées au même endroit ; elle favoriserait aussi la bonne venue des plantes fourragères, comme le trèfle, etc., etc. Partout où l'on a essayé la culture des betteraves par rotation avec les céréales, les prairies, la production des céréales et notamment le blé, a été plus importante qu'avant la culture de la betterave.

Comparativement aux autres produits, la betterave n'est pas une culture épuisante ; tout au contraire, elle contribue à l'amélioration du sol. L'expérience de cette culture a démontré que la betterave n'enlève guère au sol que la moitié de l'engrais enfoui. Ce qui contribue à épuiser davantage le sol, est la formation de la graine ; or la betterave ne demeurant en place que cinq mois au plus, n'a pas alors accompli son entière végétation, puisqu'elle n'est pas montée en graines. De plus, la betterave étant pourvue de larges feuilles, ses conditions de succès, c'est la propreté du sol par ses binages, et d'avoir la terre ameublie à sa surface.

Fromagerie et beurrerie

La question de savoir quel est l'établissement le plus favorable pour le cultivateur, d'une fromagerie ou d'une beurrerie, serait définitivement résolue, si l'on transformait la fromagerie en beurrerie, pendant l'automne et l'hiver.

Le grand obstacle au progrès de l'industrie laitière est que les cultivateurs dépensent durant l'hiver les profits qu'ils ont tirés de leurs vaches pendant

l'été : 1o. en cessant de les traire pendant quatre ou six mois ; 2o. en ne les soignant pas convenablement. Si la beurrerie fonctionnait durant l'hiver, le cultivateur continuerait à traire ses vaches pendant dix mois au lieu de cinq, et pour cela les soignerait mieux et en retirerait un profit continu. En supposant que les profits des mois de l'automne et de l'hiver ne puissent payer seulement que les frais d'hivernement, ce serait encore un magnifique résultat.

Le professeur Robertson est très en faveur de ces établissements de fromageries pour l'été et de beurreries pour l'automne et l'hiver. Il fait la suggestion au gouvernement fédéral d'accorder un bonus de \$150 à chaque fromagerie qui se convertirait en beurrerie durant les mois de l'automne et de l'hiver. L'achat des machines, tout l'outillage d'un semblable établissement ne coûterait que de \$450 à \$500.

Cette question mérite certainement la plus sérieuse attention.

Fabrication du beurre à l'automne et en hiver

Comme nous le voyons plus haut, le professeur Robertson recommande la fabrication du fromage en été, et celle du beurre en automne et durant l'hiver.

Cette innovation nécessiterait de la part des cultivateurs certains changements dans leur système de culture, afin de procurer aux vaches laitières une alimentation régulière pendant toute l'année, en adoptant le meilleur mode de nourriture et le plus économique.

Outre l'ensilage du blé-d'inde, les betteraves en mélange à des fourrages secs hachés, seraient la meilleure nourriture pour arriver à la fabrication du beurre à l'automne et pendant une grande partie de l'hiver.

Le mélange de betteraves et de foin hachés, après avoir subi une certaine fermentation, offre deux avantages :

1o. Les fourrages employés de cette manière produisent un plus grand effet utile, car les substances sèches seront rendues plus digestibles par cette fermentation, qui les humecte, les chauffe, les attendrit, et épargne à l'estomac des animaux une partie de son travail ;

2o. Ce système de fermentation permet de consommer plus avantageusement toutes espèces de fourrages, et sans en perdre. Voici comment on opère : Il faut hacher préalablement les betteraves au coupe-racines ; puis on met dans un cuvier, et

alternativement, des couches de fourrages hachés et de betteraves coupées par tranches. Ce cuvier doit être placé dans un endroit aussi chaud que possible afin que la fermentation se fasse à une température d'au moins 10 degrés centigrades.

Afin d'amener cette température et de fournir l'humidité nécessaire, il faut arroser le tout avec deux ou trois seaux d'eau chaude. On peut y faire dissoudre avec avantage une certaine quantité de sel dans la proportion de deux onces pour la nourriture d'une vache et par jour.

Quand le cuvier est plein et arrosé, on presse la masse au moyen d'un couvert que l'on charge de pierres ; ce mélange, après 48 heures, a pris une odeur très agréable, et l'on obtient ainsi une nourriture économique que les vaches mangent avec avidité.

Afin qu'il y ait constamment cette qualité de nourriture à la disposition des animaux, on doit avoir trois cuiviers de grandeur appropriée au nombre des animaux ; de cette sorte, chaque jour il y en aura un que l'on chargerait, l'autre qui fermenterait et un autre dont on pourrait utiliser le contenu.

Par ce système les cultivateurs auraient avantage de cultiver largement la betterave, et tout spécialement la betterave à sucre qui serait la plus avantageuse aux vaches laitières.

Les betteraves à sucre sont plus denses, plus compactes, plus fibreuses, plus sucrées ; elles résistent mieux aux gelées et elles sont plus nourrissantes que les autres variétés. Les betteraves longues venant hors de terre sont plus aqueuses, moins denses et moins lourdes.

Il serait donc à désirer que cette racine entrât pour une part de plus en plus large afin d'aider à la nourriture du bétail en hiver et de contribuer par ce moyen plus largement à la fabrication du beurre en hiver.

La nourriture abondante donnée aux vaches laitières en hiver contribuera non-seulement à alimenter la fabrication du beurre en hiver, mais le rendement en lait serait encore plus élevé l'été suivant, si l'on se montrait moins parcimonieux dans l'alimentation hivernale des vaches laitières.

La nourriture d'hiver exerce la plus grande influence sur la production du lait pendant les mois de l'été suivant, non-seulement quant à la quantité, mais aussi sous le rapport de la qualité du lait.

Qu'il s'agisse de races réputées bonnes laitières, le rendement en lait pour l'année entière dépendra

absolument de la nourriture qu'elles recevront ; c'est la nourriture qui élève ou abaisse la quantité de lait obtenue, que les vaches soient au pâturage ou nourries à l'étable. Toutes ces conditions se traduisent nécessairement par des pertes considérables pour le cultivateur qui apporte trop de parcimonie dans l'alimentation du bétail en hiver.

Choses et autres

Le tourteau de coton. — Le tourteau de coton décortiqué est un des meilleurs et des plus économiques pour les vaches à lait. Il est à la fois riche en matières grasses et en éléments azotés, et comme toute nourriture riche en azote, il contient également de grandes proportions de phosphates. Pour employer le tourteau de coton décortiqué de la manière la plus profitable, il faut le réduire en poudre grossière et mélanger cette poudre, en quantités à peu près égales, avec de la farine de blé d'inde ou d'orge. Si l'on ne peut pas le réduire ainsi en poudre, il faut le faire macérer dans l'eau après l'avoir fait passer dans un concasseur : il devient ainsi plus mou et d'une digestion plus facile pour les animaux.

Compote de cerises. — Mettez dans un poëlon, avec un peu d'eau et de sucre, des cerises dont vous aurez raccourci la queue, couvrez-les ; et faites leur faire quelques bouillons ; vous les dresserez ensuite, et les arroserez de leur sirop : ayez soin de les laisser refroidir.

Confitures de cerises. — Éalez les noyaux des cerises, en observant de les déchirer le moins possible et de n'en point perdre le jus ; mettez-les dans la bassine avec une livre de jus de groseilles par vingt livres de fruits, et 1 demi-livre de sucre par livre du total ; faites cuire à grand feu, remuez doucement vos cerises, et retirez la bassine après que vous aurez amené la cuisson à son point. Vous connaîtrez que la confiture est assez cuite lorsqu'elle formera à la superficie une grande quantité de petites bulles. On peut aussi s'assurer du degré de cuisson en faisant refroidir un peu de la dite confiture ; il est suffisant si elle se congèle.

Vin de gadelles noires, gadelles rouges, framboises ou cerises. — On peut employer ces différents fruits à la fabrication d'un vin qui serait peu coûteux par le procédé suivant : Pressez ces fruits dans un pilon, ou au moyen d'une presse à fruits, pour en extraire le jus ; puis prenez un baril bien fort et bien nettoyé, pour y mettre le jus des fruits que vous emploierez à la fabrication de ce vin, que vous aurez préalablement passé au tamis. Mêlez quantité égale de jus de fruits avec de l'eau, et vous en remplirez le baril aux trois quarts. Pour chaque gallon de liquide mettez trois livres et demi de cassonade brune. Puis bouchez.

— Une légère attaque de croup peut amener la diarrhée qui est, en plusieurs cas, suivie par l'inflammation de l'estomac et une douzaine d'autres malaises qui, négligés, peuvent conduire à la mort. Tous ces désordres sont dangereux en temps de chaleur et devraient être de suite traités avec les meilleurs remèdes connus. Les mérites du *Pain Killer Perry Davis*, sont si bien connus qu'il est regardé par tout le monde comme le premier remède pour le croup, choléra morbus, choléra, diarrhée et dysenterie.

Tous les droguistes vendent le *Pain Killer* et chaque bouteille porte la direction. Seulement 25 cts. pour la grande bouteille.

RECETTE

Moyen d'enlever la mousse des arbres fruitiers.

Depuis déjà quelques années, on a planté grand nombre d'arbres fruitiers, dans nos campagnes, et aujourd'hui il est bien peu de vergers dont les arbres ne soient pas affectés par la mousse, les chaucrés, etc.

De ces arbres, un grand nombre a été planté sans soins suffisants et se trouve placé dans un terrain humide, souvent argileux et siliceux, quelques-uns cependant ont été mis dans les conditions voulues. Les premières plantations étaient belles, et aujourd'hui on y voit que des arbres étiolés, rabougris et rapportant que des fruits petits, tachés et défectueux. D'où vient donc le mal ? La mousse qui les dévore ; tout le mal est là.

Le mal est patent, le remède facile. Il faudra autant que possible, choisir le printemps pour émonser les arbres fruitiers ; c'est la saison la plus propice. Commencer par râcler, avec une vieille faux le tronc de votre arbre, enlevez les mauvaises écorces, nettoyez à vif le fond des plaies, des ulcères ; enlevez le plus gros de la mousse et badigeonnez ensuite toutes les parties accessibles de votre arbre, évitant les boutons, avec un pinceau imbibé dans un mélange de chaux éteinte et de cendres vivres, délayé dans de l'eau, la peinture que vous aurez ainsi étendue sur votre arbre et que vous n'aurez pas mélangé à la base du tronc, restera adhérente à l'arbre pendant quelque temps, puis elle s'écartera, tombera peu à peu au pied de l'arbre par les pluies, et laissera après elle une peau fraîche, lisse, parfaitement nette.

CANADA)
PROVINCE DE QUEBEC.) COUR SUPÉRIEURE.
Distric de Kamouraska)

No. 102.

Le vingt-sixième jour de juillet 1892.

Présent : L'hon. Juge ERNEST CROM.

(Eu chambre)

Dans l'affaire de
ANTOINE GAGNON, de la paroisse de Notre-Dame de
Liesse de la Rivière-Ouelle, marchand,

Failli ;

et
GUILLAUME BOUCHARD, de Québec, commerçant,
Requérant ;

Il est ordonné sur la requête du dit Requérant qu'une assemblée des créanciers du dit failli ait lieu devant un des Juges de cette Cour dans la salle d'audience au Palais de Justice, en la ville de Fraserville, le dixième jour d'août prochain à dix heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis au sujet de la nomination d'un curateur aux biens du dit failli et de la nomination d'inspecteurs ; avis de la présente convocation devant être donné de suite une fois dans un papier-nouvelles publié en français dans le District de Kamouraska, une fois dans un papier-nouvelles publié en anglais dans la cité de Québec et par cartes-postales adressées au failli et aux créanciers connus au dossier.

(Vraie copie) J. G. PELLETIER,
P. C. S.

J. A. M. GAGNON,
Proc. du Requérant.

SÛRE

**LE GRAND
PURIFICATEUR
DU SANG**



**LA SALSEPAREILLE
DE BRISTOL
GUÉRIT TOUTES LES
AFFECTIONS DU SANG.**

CERTAINE

AGRÉABLE

NE MANQUE JAMAIS

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1892 - Arrangement pour la saison d'été - 1892

Le et après lundi, le 27 juin 1892 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.18
Pour Lévis (Express).....	1.49
Pour Lévis (accommodation).....	9.05
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation]	10.38
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	5.10
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).....	22.24

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.

Moncton, N. Bk., 27 juin 1892.

FEUILLETONS A VENDRE

AU

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15	cts.
La fille du Marquis.....	20	"
Lucie de Poleymieux.....	15	"
Les empoisonneurs.....	15	"
L'exilée.....	15	"
Le supplicé vivant.....	15	"
La charrie et le comptoir.....	15	"
Les compagnons de minuit.....	20	"
Les volontaires américains.....	15	"
Les forestiers du Michigan.....	15	"
Le Loup blanc.....	15	"
Les Robinsons de Paris.....	15	"
Les jours saignants.....	15	"
Le petit chien noir et autres légendes.....	15	"

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR

J.-E. FOULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N. B.—On le trouve chez les libraires de Québec. 19 mai, 1892, 1 an.

A vendre

au

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

VADE-MECUM DE L'ENSILEUR

Résumé des différentes méthodes de conservation des fourrages verts d'après les dernières expériences et enquêtes française-anglaise-américaine.

Prix : \$1

Par Gaston Jacquier

Membre de la Société des Agriculteurs de France et de l'Association française pour l'avancement des sciences, Secrétaire de la Société d'Agriculture de Grenoble.

Scientific American
Agency for

PATENTS

CAVEATS,
TRADE MARKS,
DESIGN PATENTS
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$2.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

SAY! BEE-KEEPER!
YOU AG.

Send for a free sample copy of ROOTS' handomely illustrated Semi-Monthly (68 pages) **CL. FANNING'S BEE-CULTURE**, (\$1.00 a year) and this 50-page illustrated **BEE-KEEPER'S SUPPLIES** Catalogue for FREE. Name and address on a postal. This paper, price 10¢ per copy, is published by the U.S. Government. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à

HECTOR A PROULX, Gérant